

## Offre d'emploi – Délégué à la protection des données (DPO)

*Basic + ASBL est un groupement d'employeurs réunissant quelque 450 organismes d'enseignement et de services à la personne et à la collectivité situés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Basic+ engage un Délégué à la Protection des Données supplémentaire pour assister et conseiller ses membres situés sur l'ensemble du territoire de la fédération Wallonie-Bruxelles.*

Conformément au *Règlement européen général de protection des données (RGPD)*, la mission du Délégué à la protection des données (DPO) est de conseiller l'Institution, responsable de traitement, pour sa mise en conformité avec le RGPD dans la gestion des données personnelles qu'elle détient et qu'elle traite.

Le DPO émet des conseils, des recommandations et des avis auprès des responsables de traitement afin de veiller au respect du cadre légal de protection des données.

Dans ce cadre, ses missions consistent à :

- Informer, sensibiliser et diffuser une culture de protection et de bonne utilisation des données au sein des institutions ;
- Analyser, investiguer, auditer et contrôler les procédures de gestion des données mises en œuvre afin de mettre en évidence d'éventuelles carences au regard du RGPD ;
- Assister les responsables de traitement dans l'amélioration de ces procédures et dans la constitution d'une documentation des traitements de données (registre des traitements) ;
- Informer, voir alerter, les responsables de traitement en cas de risque pour la protection des données ;
- Etre le point de contact avec l'Organisme de contrôle, mais également avec les personnes qui interpellent les responsables de traitement sur la détention des données qui les concernent, plus particulièrement l'exercice des différents droits de la personne. Il traite aussi les plaintes et met en œuvre les procédures pour permettre leur bon traitement.

### **Votre profil**

Le candidat disposera idéalement d'un baccalauréat informatique ou juridique (ou encore d'assistance administrative) et aura :

- Une bonne connaissance du droit et des pratiques en matière de droit du numérique et protection des données, et/ou
- Une bonne connaissance des technologies de l'information et de la sécurité informatique lui permettant d'interagir avec le ou les responsables informatiques, et/ou
- Une connaissance du secteur de l'enseignement subventionné en Communauté française, de son organisation et des missions des CPMS.

Il aura en outre :

- Une volonté de suivre les évolutions du droit de protection des données et de la technologie de l'information, notamment en suivant les formations nécessaires ;
- Des qualités d'éthique et d'intégrité permettant de garantir son indépendance, le secret professionnel et d'éviter le conflit d'intérêt, tout en veillant à conseiller au mieux le responsable de traitement pour la bonne mise en œuvre du RGPD ;
- Une excellente capacité de communication écrite et orale, ainsi qu'une capacité de gestion de conflit, permettant notamment d'interagir positivement avec d'autres et de travailler en équipe ;
- Une capacité à s'adapter (ability to multi-task) et à faire preuve de compétences organisationnelles ;
- Autonome, il aura une bonne capacité d'analyse ainsi qu'une expérience en gestion de projets. Il sera orienté client, proactif, pragmatique, rigoureux et orienté résultat.



La connaissance du milieu des ASBL et de l'enseignement est un plus.

**Nous offrons**

- Une fonction variée et passionnante dans un environnement ouvert et convivial, au sein d'une équipe de 3 délégués à la protection des données
- Un travail au sein d'un groupement d'employeurs qui offre une stabilité d'emploi, une vision long terme et une fonction de conseil qui impacte l'organisation la vie quotidienne d'associations et de leurs membres ;
- Un épanouissement personnel par le réalisation de missions valorisantes dans un environnement social altruiste, au profit d'institutions de service à la personne et à la collectivité ;
- Une qualité d'emploi et de vie professionnelle, où le télétravail est possible, ainsi qu'une rémunération en lien avec la commission paritaire 225 accompagnée d'avantages extra-légaux (chèques-repas, indemnité de frais, assurance hospitalisation, voiture de société après 6 mois pour un CDI à temps plein) ;

Le contrat (CDI à temps plein idéalement) est signé par le groupement qui est l'employeur unique du travailleur, mais celui-ci prestera au siège des associations-membres où il se rendra en fonction des besoins. C'est pourquoi il sera motorisé et habitera en Wallonie.

Eu égard à l'environnement dans lequel il travaillera, le candidat retenu devra fournir un certificat de bonne et vie et mœurs (type 2).

Les candidatures sont à adresser à [basicplus.asbl@gmail.com](mailto:basicplus.asbl@gmail.com), pour le 30 avril plus tard.

Les candidatures reçues seront supprimées dès que le processus de recrutement sera clôturé. Si Basic+ souhaite conserver certaines candidatures, les autorisations seront demandées au préalable auprès des personnes concernées.